

## PROCÉDURE DÉCLARATION DE FORMATION AU CALENDRIER FÉDÉRAL

### 1- ÉCRIRE SON RUBAN PÉDAGOGIQUE

Au minimum, le ruban pédagogique doit contenir les éléments suivants :

- Nombre d'heures de formation (rappel : le volume horaire minimum de formation est de 160h)
- Les différentes périodes de formation avec la répartition des UCC travaillées
- Indiquer les dates des épreuves certificatives ainsi que les dates de rattrapage

### 2- INSCRIRE LA FORMATION AU CALENDRIER FÉDÉRAL

#### a) Se connecter à l'espace club

Identifiez vous

BANQUE POPULAIRE **+X**  
PARTENAIRE OFFICIEL

MARINE NATIONALE  
PARTENAIRE FÉDÉRAL

**FFVoile**

Pour vous identifier en tant que :

- LICENCIÉ, entrez votre numéro de licence (avec les 0 à gauche s'il y en a)
- DIRIGEANT (ou personne habilitée), entrez votre code utilisateur (Ex : C56022)

Identifiant

Phrase confidentielle  
ou  
Mot de passe complexe

Connexion

Si vous avez oublié votre mot de passe ou que votre compte soit bloqué : cliquez ici.

Mot de passe oublié

Site FFVoile Espace licencié Espace structure

#### b) Accéder à la page « Outils de gestion »

## ⚙️ Outils De Gestion

**VOTRE STRUCTURE**

**Votre Structure : BRETAGNE**

Gérer votre structure.

- **Informations structure** Coordonnées, présentation, accès, horaires, ...
- **Bilan d'Activité et Labels** Remplir ou compléter son Bilan d'Activité (de l'an dernier) et accéder aux demandes de Labels
- **Gestion des Utilisateurs** Gestion des accès à l'outil de gestion
- **Composition de votre structure** Gérer les fonctions attribuées pour votre structure
- **Les fonctions** Consulter les fonctions attribuées pour votre structure (et inférieures)
- **Assurances** Garanties proposées aux clubs
- **Calendrier des formations** Saisie et validation de vos formations
- **Gestion des certifications** Gestion des certifications et des

c) Cliquer sur « Calendrier des formations » dans l'onglet « Structure »

## ⚙️ Outils De Gestion

**VOTRE STRUCTURE**

**Votre Structure : BRETAGNE**

Gérer votre structure.

- **Informations structure** Coordonnées, présentation, accès, horaires, ...
- **Bilan d'Activité et Labels** Remplir ou compléter son Bilan d'Activité (de l'an dernier) et accéder aux demandes de Labels
- **Gestion des Utilisateurs** Gestion des accès à l'outil de gestion
- **Composition de votre structure** Gérer les fonctions attribuées pour votre structure
- **Les fonctions** Consulter les fonctions attribuées pour votre structure (et inférieures)
- **Assurances** Garanties proposées aux clubs
- **Calendrier des formations** Saisie et validation de vos formations
- **Gestion des certifications** Gestion des certifications et des

d) Cliquer sur « Ajouter formation »

Calendrier des formations

Formation Année Ligue CDV Club

Toutes Choisissez Toutes Tous Tous

Aucune donnée ne correspond à votre filtre

[Ajouter formation](#)

e) Remplir les informations sur la formation (7 étapes)

**Ajouter formation**

Début : 29/06/2020 Fin : 06/07/2020

1- Dates de la formation

Structure : Club

2- Sélectionner « Club »

BRETAGNE (05)

Sélectionnez un CDV

Sélectionnez un club

3- Sélectionner votre structure

Formation : CQP Initiateur voile (QPIV)

Information :

4- Sélectionner votre formation

Formateur Référent :

Sélectionner le formateur

5- Sélectionner le formateur NATIONAL référent de la formation

URL 1 : Libellé : Informations – lien vers le site de l'école de voile URL :

Insérer l'URL ici

URL 2 : Libellé : Ruban pédagogique URL :

Insérer l'URL ici

6- Renseigner les 2 URL

Ajouter Annuler

f) Ajouter les UCC

7- Cliquer sur « Ajouter »

Modifier **Ajouter UCC** Gestion Effectif Annuler la formation Quitter la fiche

7- Cliquer sur « Ajouter UCC »

	<u>Début</u>	<u>Fin</u>	<u>Structure</u>	<u>Qualif</u>	<u>UCC</u>
<a href="#">Détail</a>	06/07/2020	11/07/2020	22009	QPIV	UCC1_IV
<a href="#">Détail</a>	06/07/2020	31/10/2020	22009	QPIV	UCC2_IV
<a href="#">Détail</a>	06/07/2020	31/10/2020	22009	QPIV	UCC3_IV
<a href="#">Détail</a>	06/07/2020	31/10/2020	22009	QPIV	UCC4_IV
<a href="#">Détail</a>	06/07/2020	31/10/2020	22009	QPIV	UCC5_IV
<a href="#">Détail</a>	06/07/2020	31/10/2020	22009	QPIV	UCC6_IV

Seule la déclaration de l'UCC1 est obligatoire.

⚠ la date de fin de l'UCC1 doit être antérieure à la date de fin de formation.

Une fois l'inscription au calendrier fédéral faite, la Ligue puis la FFV valideront la formation. Cette validation par la FFV vaut pour habilitation.

3- CLOTURER LA FORMATION

Lorsque la formation est terminée, vous devez « Valider définitivement le bilan de la formation ».

L'accès à ce lien se fait via la page « Gestion effectif ».



Formation : **Formateur national CQP**  
Information : **Formation continue formateur national - Brest**  
Validation : Ligue : **Validé** FFV : **Validé**

[Retourner à la liste des formations](#) [Valider définitivement le bilan](#)

Formateurs		Formés
Formateur référent		
0060793B	NEIRAS	PHILIPPE

Cliquer sur « Valider définitivement le bilan »